



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le mercredi 21 juin 2023, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA, Maire.

La convocation a été adressée par voie électronique aux membres du conseil municipal le jeudi 15 juin 2023 et affichée

Membres élus : 23 En fonction : 23

Présents : 19

M. DELVA Bruno, Maire ; Mme HUET Lisiane, 1^{ère} Adjointe ; M. COQUELIN Philippe, 2^{ème} Adjoint ; M. DONVAL Claude, 4^{ème} Adjoint ; Mme DOURDAIN Laurence, 5^{ème} Adjointe ; M. GIEUX Michel, 6^{ème} Adjoint ; Mme GOHEL Agnès ; Mme CORNEE Patricia ; M. SOUHARD Philippe ; M. DUFEU Jean Pierre ; M. BOUVET Yann ; Mme GAULARD Christelle ; Mme NEVEU Mélanie ; M. BEUNEL Julien ; Mme GUEMAS Sophie ; M. BAZIN Rémi ; Mme BOUVET - ADAM Aurélie ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; M. JUGUET François-Xavier.

Absents excusés : Mme HUCHET Maryse, 3^{ème} Adjointe a donné pouvoir à M Bruno DELVA ; Mme MAO Régeane ; M. TRUFFAULT Gérard a donné pouvoir à Mme Lisiane HUET ; M. PIPARD Vincent a donné pouvoir à Mme DA SILVA LIMA

M. Philippe COQUELIN est désigné secrétaire de séance

DELIBERATION N° 2023 – 039

OBJET : TARIFICATION DES SERVICES PERISCOLAIRES

Le Maire indique que compte tenu du contexte d'augmentation générale des prix, les coûts des services s'envolent. Après avoir présenté, les dépenses et recettes des services, ainsi que le reste à charge pour la commune,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **FIXE** comme suit à compter du 4 septembre 2023 les tarifs des services périscolaires :

- **Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) :**

CAF ou MSA *	TARIFS DE BASE Enfants domiciliés ou scolarisés à Val d'Izé		TARIFS DE BASE Communes extérieures	
	Journée (sans repas)	1/2 journée (sans repas)	Journée (sans repas)	1/2 journée (sans repas)
0 € - 550 €	8,10 €	6,00 €	14,20 €	10,00 €
551 € - 790 €	8,60 €	6,30 €	14,70 €	10,50 €
791 € - 1000 €	9,10 €	6,60 €	15,20 €	11,00 €
1001 € - 1300 €	9,60 €	6,90 €	15,70 €	11,50 €
1301 € - 1500 €	10,10 €	7,20 €	16,20 €	12,00 €
1501 € et plus	10,60 €	7,50 €	16,70 €	12,50 €

Le tarif extérieur – hors commune n'est pas applicable si la famille est redevable sur la commune de Val d'Izé d'un impôt foncier.

- **Sorties organisées par les ALSH :**

Les sorties sont facturées en plus du prix journée.

1	Piscine	4,50 €
2	Cinéma	5,50 €
3	Spectacle	7,50 €
4	Parc d'attraction - Parc animalier - Laser game – accrobranche.....	10,50 €
5	Animation – de 15Km	3,50 €
6	Animation – de 15Km + entrée	5,50 €
7	Animation + 15Km	6,50 €
8	Animation + de 15Km + entrée	8,50 €
9	Veillée	4,50 €
10	Nuit au centre	7,50 €

- **Garderies ALSH et périscolaire : 0,40€** du quart d'heure

Chaque quart d'heure commencé est facturé ; une pénalité de 5€ est applicable en cas de retard des parents, le soir, après 18h30 pour la garderie de l'ALSH, après 19h00 pour la garderie périscolaire.

- **Goûter servi à la garderie périscolaire du soir : 0,60€**

- **Séance d'étude : 1,20€.**

- **Repas servis au restaurant scolaire,**

- Repas enfant
- Repas enfant (hors commune)
- Repas enfant non réservé
- Repas adulte personnel communal
- Repas adulte autre

4,00 €

4,30 €

Prix du repas+ pénalité de 0,50

4,10 €

6,70 €

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Bruno DELVA